

# DECISION DCC 07- 116

*Date : 16 Octobre 2007*

*Requérant: PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE*

*Contrôle de conformité*

*Lois ordinaires*

*Conformité*

## ***La Cour Constitutionnelle,***

Saisie d'une requête du 11 octobre 2007 enregistrée à son Secrétariat à la même date sous le numéro 061-C/155/REC, par laquelle le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, sur le fondement des articles 117 et 121 de la Constitution, soumet au contrôle de conformité à la Constitution la Loi n° 2007-27 portant institution du service militaire d'intérêt national votée par l'Assemblée Nationale le 20 septembre 2007 ;

*VU* la Constitution du 11 décembre 1990 ;

*VU* la Loi n° 91-009 du 04 mars 1991 portant loi organique sur la Cour Constitutionnelle modifiée par la Loi du 31 mai 2001 ;

*VU* le Règlement Intérieur de la Cour Constitutionnelle ;

Ensemble les pièces du dossier ;

Ouï le Conseiller Pancrace BRATHIER en son rapport ;

Après en avoir délibéré,

***Considérant*** que l'examen de la loi déferée fait apparaître que toutes ses dispositions sont conformes à la Constitution ;

## ***D E C I D E :***

**Article 1<sup>er</sup>**.- Est conforme à la Constitution en toutes ses dispositions, la Loi n° 2007-27 portant institution du service militaire d'intérêt national votée par l'Assemblée Nationale le 20 septembre 2007.

**Article 2** .- La présente décision sera notifiée au Président de la République, au Président de l'Assemblée Nationale et publiée au Journal Officiel.

Ont siégé à Cotonou, le seize octobre deux mille sept,

|           |            |                  |                |
|-----------|------------|------------------|----------------|
| Madame    | Conceptia  | D. OUINSOU       | Président      |
| Messieurs | Jacques D. | MAYABA           | Vice-Président |
|           | Panrace    | BRATHIER         | Membre         |
|           | Christophe | KOUGNIAZONDE     | Membre         |
| Madame    | Clotilde   | MEDEGAN-NOUGBODE | Membre         |
| Monsieur  | Lucien     | SEBO             | Membre.        |

Le Rapporteur,

Le Président,

**Panrace BRATHIER.-**

**Conceptia D. OUINSOU.-**